

CONFÉRENCE DU PROGRAMME DE GÉRONTOPSYCHIATRIE

DATE : Mardi 11 février 2020

LIEU : Institut universitaire en santé mentale
3^e Bédard - Centre d'enseignement Frédéric-Grunberg
Salle BE-320-16

Offert en visioconférence

HEURE : 12h15 à 13h30

PARTICIPANTS : Tous les médecins
Tous les participants du Programme de gérontopsychiatrie
Hôpitaux, CHSLD et CLSC intéressés

CRÉDITS : 1.25 crédits *

Conférencière: Maître Marie Boivin, avocate et coordonnatrice du Service des affaires juridiques, CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

« Tout ce que vous voulez savoir sur les aspects légaux en psychiatrie (garde en établissement, garde préventive, garde provisoire, autres...) et que vous n'avez jamais osé demander... »

Rosita Punti, MD, FRCPC
Programme de gérontopsychiatrie

Apportez votre lunch

** Veuillez prendre note que vous devez signer la feuille de présences pour l'obtention des crédits de formation.*